



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMPTE RENDU CSE RÉSEAU

## 22 mars 2023

En pleine négociation annuelle sur les salaires et alors que la grogne contre le projet de réforme des retraites enflé, nous vous proposons pour ce CSE Réseau un liminaire tout en proverbes et expressions françaises. [Lire ICI le liminaire](#)

### Réseau sous tension

**Les cas de violences physiques et/ou verbales sur les équipes de tournage se multiplient.**

MARS 2023

La direction entend renforcer sa vigilance et dit étudier avec le service juridique la possibilité de porter plainte systématiquement.

Un sujet que nous ne découvrons pas : mais pourquoi en est – on encore au stade de la réflexion et de l' « investigation » juridique ? Il est des lenteurs incompréhensibles et inadmissibles.

*Nous invitons tous les salariés victimes de violences dans l'exercice de leur activité professionnelle à les signaler systématiquement, et à exiger de leur direction de les accompagner en portant plainte.*

*A suivre, donc...*

### Régionalisation : oui, mais non, finalement si ?

La CASAR (Commission d'Anticipation, de Suivi et d'Ajustement de la Régionalisation) qui n'a plus de cadre légal depuis le 31 décembre 2022, continuera à se réunir dans un flou juridique total (puisque l'accord la créant est tombé au 31.12.2022), pour faire son bilan d'étape... Mais surtout pour que la direction lui présente enfin les nouvelles orientations pour le réseau régional.

Créé à l'origine pour suivre la régionalisation du réseau, cette commission pourrait maintenant suivre la mise en place du projet ICI / TEMPO, ainsi que la « nouvelle » stratégie numérique du réseau. Prochaine réunion le 27 avril...

### Histoires de gros sous

[Lire ICI le CR de la Commission économie et structure du 16 mars 2023](#)

2023 est la première année **sans redevance**. Mais, pour l'instant, cela n'a pas d'effet sur le budget du réseau, qui s'élève à 433,2 millions d'euros (+6% par rapport au réalisé 2022).

Les élus sont inquiets : nous n'avons toujours aucune certitude sur le mode de financement de l'audiovisuel public après 2023 !

Hormis le déficit lié à la fin de Salto, **le budget de l'entreprise est à l'équilibre en 2022**. Le réseau a participé aux économies de l'entreprise en dépensant moins que prévu l'an dernier : 408,8 M€ au lieu de 413,6 M€. Cette économie devrait permettre le **versement d'une part d'intéressement aux salariés**.



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

MARS 2023

**Pour 2023, la masse salariale budgétée est de 269,9 M€ (+12 M€ par rapport au réalisé 2022).**

Avec 2894,3 ETP (équivalents temps plein) en 2023 contre 2891,5 en 2022, **le nombre d'ETP reste stable** pour la deuxième année consécutive : la masse salariale augmente mécaniquement avec les augmentations de la rémunération des salariés (dues par exemple à l'ancienneté...).

Si globalement le nombre d'ETP est stabilisé, la RCC est passée par le réseau depuis 2019 et a fait des ravages dans certaines régions : les plus touchées sont Paris Ile-de-France (-71,7 ETP) Grand-Est (-18,3 ETP) et PACA (-10 ETP).

Pays de la Loire et Centre Val de Loire, des régions « mono antenne » (Nantes et Orléans), qui dispose de moins de moyens que les grandes régions, feront désormais l'objet d'une « attention particulière ».

Enfin, un constat : alors que le projet TEMPO/ICI doit être lancé en septembre, alors que l'on peut penser qu'il aura forcément des impacts sur l'emploi et les conditions de travail en région, nous ne savons toujours pas de combien de personnes nous aurons besoin, antenne par antenne, pour la **faisabilité du projet !!!**

### Tout est question de TEMPO

**5 groupes de travail** ont été constitués, avec pour objectif de préciser les impacts et les process du projet. **Le résultat de leurs cogitations sera présenté, début avril, en CSE Central.** Nous n'en saurons donc pas plus. Dommage.

Des groupes de travail pour lesquels il y avait beaucoup, trop, de salariés volontaires : des groupes « miroir » ont donc été mis en place... dont les membres regrettent de ne pas avoir été sollicités, si ce n'est pour répondre à un questionnaire... puis plus rien. La « cheffe du projet », Sophie Guillin, le concède : « *tous les groupes de travail n'ont pas fonctionné de la même manière avec le groupe miroir* ». Certains ont eu un questionnaire par mail, d'autres une visio.

**Mais pourrions-nous bientôt nous faire une idée de ce que sera le JT à l'ère d'ICI ?** Pas de numéros zéros pour le moment, mais des essais techniques qui seront menés dès avril. Ils doivent permettre de valider 3 points précis – et essentiels :

- **La communication dans NRCS Newsboard.** C'est-à-dire comment sait-on, dans une rédaction régionale, que la rédaction nationale travaille sur tel ou tel sujet d'actu ?
- **La fonctionnalité des transferts de fichiers,** un point essentiel. Et comment suivent les éléments de couverture qui vont avec ?
- **Le flux,** avec un test de charge pour tester comment le volume de fichier passe dans le tuyau.

**« On ne touche pas aux locales ! »** rappellent Sophie Guillin et Philippe Martinetti : visiblement ce n'est encore pas très clair dans certaines antennes. Un mot d'ordre national, donc, mais... « *Cependant, l'éditorial reste à la main des directions régionales* ».

**L'accumulation de nouveautés inquiète certains techniciens.** La direction le reconnaît, la coexistence de plusieurs projets s'adressant aux mêmes salariés



**france•tv**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

pose des problèmes, notamment pour les trois antennes qui découvriront Openmédia au moment de la mise en place de Tempo.

Selon Philippe Martinetti, « la direction sera vigilante car elle sait que c'est compliqué ». Nous aussi, nous serons vigilants.

### **Antibes : sortie de crise ?**

Lire [ICI](#) la résolution du CSE Réseau France 3 suite à l'expertise pour risque grave à France 3 Côte d'Azur

Le CSE avait voté une expertise pour Risques Psycho Sociaux à Antibes, après que la Cfdt a posé, sur cette antenne, une alerte pour danger grave et imminent (DGI). En effet, après des mois de conflits et d'agressions entre collègues de travail et entre organisations syndicales, de violences psychologiques et d'ambiance de travail dégradée pour tous les salariés de l'antenne, nous estimions qu'il fallait intervenir.

Nos alertes n'ayant pas été entendues, le « danger grave et imminent » a donc finalement provoqué cette expertise du CSE, portant sur la situation des élus et mandatés du site d'Antibes. Là où pour nous, il aurait fallu travailler sur le collectif de travail antibois et sur les relations interpersonnelles.

Après un travail sur le terrain, les experts ont présenté leur diagnostic et des préconisations. Le CSE a voté une résolution, la Cfdt s'est abstenue : selon nous, même si cette expertise met en lumière certains problèmes antibois, elle n'approfondit pas les raisons des tensions à Antibes. Et, du coup, les pistes de solutions proposées restent vagues et généralistes.

La suite ? Une proposition de médiation a été faite lors des restitutions aux élus et mandatés à Antibes, et aux salariés du site. Le DGI posé par la Cfdt n'est pas levé : nous attendons de voir le plan d'action qui est proposé avant de lever notre alerte.

### **Ça bouge !**

Lire [ICI](#) l'avis du CSE sur le projet de déménagement du site de France 3 Bourges

Le bail des locaux de France 3 à Bourges prend fin le 14 juillet prochain. Un nouveau bureau a été repéré, le nouveau bail est signé, il y a maintenant urgence à démarrer les travaux pour permettre un déménagement début juillet 2023.

Le projet aménagement du bureau a été approuvé par les représentants de proximité de CVL, mais eux comme nous, auraient souhaité la mise en place d'une cabine speak. Cabine speak qui n'est pas prévue par le schéma d'aménagement des nouvelles locales, donc il n'y en aura pas – même s'il y a de la place pour cela, même si les salariés souhaitent disposer de cet équipement. C'est le schéma qui prime.

### **Coup de rabet sur les activités sociales et culturelles.**

Lire [ICI](#) le CR de la commission des ASC.

4043 salariés, permanents ou non permanents, sont actuellement bénéficiaires du budget Activités Sociales et Culturelles du CSE réseau.

Un budget qui a fortement baissé alors que les charges du CSE augmentent : la dotation des antennes régionales est en baisse significative en 2023. Certaines

MARS 2023



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

d'entre elles ne pourront même pas couvrir les charges fixes, cadeaux de Noël et subventions diverses. Un **arbitrage budgétaire** est donc nécessaire.

Les élus ont voté après un débat riche : comment équilibrer les dépenses entre les offres vacances et les offres culture ?

### **Abandon du cadeau de Noël central.**

En décembre 2022, le CSE a offert aux salariés une carte culture (30€), en plus du cadeau des commissions locales (50€). Cette dépense du CSE a représenté 116 000 € en 2022, elle disparaît en 2023. Ne subsistera donc que le cadeau « antenne ».

**Les chèques vacances** représentent un budget très important. Leur valeur faciale passera donc de 250 à 200 euros ce qui permet une économie de 30 000 euros.

**La billetterie « Grands Parcs »** sera limitée à une seule commande par an au lieu de deux.

**L'enveloppe « culture »** passe de 130 à 100 euros pour les subventions « loisirs et développement personnel ».

**La subvention hébergement** est plafonnée à 75 euros et n'est plus cumulable avec toutes les autres subventions relatives aux vacances. Cette subvention est une alternative pour ceux qui ne partent pas en voyage de groupe.

La présidente de la commission ASC du Réseau propose d'organiser des **voyages communs** entre les grandes et les petites antennes (d'une même région administrative par exemple) afin de permettre à ces dernières, qui ont moins de budget, de proposer des séjours aux salariés de leur antenne.

Ce regroupement pourrait aussi aider les antennes qui rencontrent des difficultés à remplir leur voyage, à faire le plein de participants.

Par ailleurs, le projet d'un voyage organisé au niveau central est toujours à l'ordre du jour, en donnant une priorité à la participation des salariés qui ne sont pas partis ces dernières années.

Un CSE particulier, à la veille d'une grève, et qui s'est tenu sur la journée, sans pouvoir élargir son ordre du jour.

**Le prochain CSE aura lieu le 4 avril, un « extraordinaire » sur le projet CAMPUS (déménagement des sites parisiens), et sur l'avenir des équipes légères de LA Fabrique en région.**

### **La représentante syndicale et les élus de la Cfdt :**

*Séverine DANGIN, RS (Metz) ; Bruno Espalieu, membre de la CSSCT (Lille) ; Pascal Lefebvre (Lille) ; Pascal Duquenne (La Fabrique Nord) ; Olivier Mélinand (Brest) ; Juliette Roché (Orléans) ; Yvonne Roehrig (Strasbourg) ; Nancy Gressier, présidente de la commission ASC (Lille).*



Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**